
BEIJING – Réunions de ALAC & NCSG
Lundi, Avril 08, 2013 – 14:00 à 15:00
ICANN - Beijing, République populaire de Chine

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bonjour à tous, nous avons un programme très intéressant aujourd'hui il a d'abord abordé la question des hommes XXX la dérégulation pour le personnel réclame, d'abord les membres de NCSG et qui sont autour de la table avec les membres de ALAC.

Je pense que si on regarde la description de ce qui est dérivation du TMCH et on peut être au courant des applications signifie et on a constaté qu'il y avait beaucoup d'au niveau du GNSO au cours de ce point là, et il ya aussi des discussions en ce qui concerne At-large, on a remarqué qu'il y en a dans la liste de diffusion de NCSG et quelques polices de position de ALAC étaient que elles ont été prises et je pense que c'est une bonne chose de vous donner une meilleure idée de ce que ALAC pense de cette proposition, j'espère que certains de mes collègues vont nous parler un petit peu de cela et nous indiquer ce point de vue.

EVAN LEIBOVITCH: Je suis Evan et cela est traduit et transféré en France et en espagnol et en chinois, donc si vous préférez parler une de ces langues vous pouvez le faire dans cette salle est de même il y a des écouteurs si vous voulez écouter cette réunion dans une autre langue. On aura davantage de détails mais je pense que l'on peut dire que At-large n'est pas content

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

de ce +50, c'est quelque chose qui nous a pris par surprise et bien nous avons fait des commentaires déjà préalables sur des propositions de ce type, tout n'était pas de ce type.

Nous avons créé une position sur xxx et nous avons participé à la réunion de Los Angeles, il y avait des groupes qui ont participé à distance ne s'étaient entre-temps pour ce que l'on a pu participer personnellement, je pense que le résultat nous a surpris et donc j'espère qu'on va nous donner quelques détails sur ce point.

ALAN GREENBERG:

Je pense qu'il faut séparer les processus, dont le rapport original de STI, ALAC a soutenu sans plus de recherche le concept de marques commerciales associées aux services de produits, et donc toutes ces questions et concernant le TMCH xxx ce 50+ pouvaient être autorisé et pouvaient inclure ce type de concept, mais je pense que si on regarde les déclarations concernant xxx on peut dire que on faisait une objection aux résultats, mais nous pensons que c'est un problème de politique qui doit être répondu par un processus de politique, et nous pensons que c'est quelque chose que le GNSO à considérer sérieusement, et je pense que c'est là houle semble actuellement et je dirais vu que l'avertissement de plaintes étendues n'a pas été inclus dans ce paquet, je ne suis pas sûr de l'impact de cette question en général et je ne pense pas que son impact est très important et je pense que ça implique 90 jours après le lancement et disparaît après.

Donc je pense que c'est quelque chose que nous ne savons pas ce que l'impact va avoir au futur, mais je ne vois pas très bien l'impact que cela peut avoir sur At-large. Il y a des choses qui sont passées par des conflits et tout cela a donné lieu à un avertissement de plaintes, on peut dire oui ce que je fais est juste et cette utilisation juste et j'assume que c'est le cas, on peut créer tout ce qui accompagne et ça peut être utile. Donc en fait pas une objection en ce qui concerne le concept mais c'est quelque chose de très différent de ce qu'il a été accordé auparavant au processus, et c'est ce que il nous plait pas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan, défaire que ALAC dans sa déclaration a dit que si il y avait quelque chose devant plus est quelque chose qui devrait être accordé, il pensait que le processus de PDP deux GNSO était le processus de politique et il était la bonne manière de continuer à avancer dans ce domaine. Donc on a mis en œuvre de la discussion à la politique et on est là maintenant, donc ce serait intéressant d'entendre le point de vue de NCSG et pour voir sur ce point la ce qu'ils pensent.

ROBIN GROSS: Merci, je suis la présidente du groupe des parties prenantes dans commerciales, ce groupe a participé sur la réunion des marques commerciales et nous avons eu une discussion différents sur cette toile, je me rends compte que c'est une question d'avertissement le fait d'envoyer un avertissement, un avertissement à conséquence divers, d'abord parce que ça donne un effet différent sur les personnes et les

personnes reçoivent et ils en vont penser deux fois. Le deuxième aspect c'est le fait de créer aussi une connaissance, la connaissance que l'on peut trouver des parties qui sont criminelles, donc comme on a reçu un de ses avertissements en être averti et que il y a quelque chose et qu'il y a une violation est donc les gens vont interpréter cela risque d'avoir des sanctions, donc c'est un avertissement mais qui a un poids avec des conséquences sérieuses, et je pense aussi que cela ne concerne pas tout le monde, quelqu'un peut se demander et de demander si son utilisation est une violation de la marque commerciale, ça ne tient pas compte des faits et des circonstances des parties qui étaient concernées dans les disputes, ça n'a rien à voir avec la façon dont les marques commerciales fonctionnent et je pense aussi qu'il faut dire que quand on parle de marques commerciales +50 et il faut lire aussi de 50 marques offre commerciale sont les identités différentes. On peut avoir un nombre limité de dérivation, comme par exemple Apple et parle de 30 pays qu'ils ont pouvoir utiliser cet enregistrement, il vont pouvoir enregistrer cette marche dans leur pays et chacun d'entre eux pour avoir 50 dérivations.

Donc on va voir 500 ... Et donc lorsque on regarde l'objectif final c'est beaucoup plus grave de ce que Anthony dire, je pense que c'est très important de se rendre compte que les équipes de ICANN pense que c'est une décision politique et je me rends compte maintenant que on pense autrement, lors de la réunion des marques commerciales lors ce que on l'a vu cela avec les équipes et il a fallu reconnaître que c'est une question de politique n'est pas une question de mise en oeuvre. Dans ce sont des choses très importantes qu'il faut comprendre même si cela a

été décidé dès que c'est une saison politique et les équipes de ICANN pensent qu'ils peuvent continuer à le faire et il faut qu'il soit expliqué, parce que on dit que on est en train de mettre une mise en oeuvre et c'est tout mais pourtant il y a une question politique qui est derrière un grand continu à le faire. Voilà c'est une précision que je voulais vous donner ici à ce propos.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan?

ALAN GREENBERG: Une autre précision Robin, vous dites et vous parlez des cours de partie prenante dans commerciales qui ont des positions différentes, est ALAC a aussi position différente.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je pense qu'il y a un point commun, je regarde la déclaration de ALAC qui a été fait il y a un petit moment, et en ce qui concerne l'inclusion des noms de domaine pour les personnes qui avaient fait des enregistrements abusifs et il y a tout un paragraphe là-dessus mais je vais pas vous le dire, mais de la dernière phrase de ce paragraphe dit que ALAC encourage l'agenda sont à faire une recherche sur les bénéfiques et les impacts de ce mécanisme, a recommandé d'adopter une décision et il va falloir faire des recherches, les enfants noirs dans un profit de dire ce coin-là. Alors comment on va faire pour approfondir et voilà qu'est ce qu'il faut poser.

ROBIN GROSS: Je pense qu'il y a beaucoup de problèmes ici Et donc je pense qu'il nous faut travailler pour avoir une déclaration conjointe sur ces problèmes que nous partageons, essayez aussi de trouver un accord et publier quelque chose au niveau du forum public et essayer de d'obtenir un soutien et pour recharger ses décision qui a été prises par les équipes et modifier. Dans cette décision prise par les équipes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Est-ce que il y a des commentaires par les personnes de ALAC.

ALAN GREENBERG: Oui il n'y a pas de problème si on arrive à limiter tout cela.

DAVID CAKE: On devrait être capable, même si on est d'accord niveau du GNSO et de ALAC concernant les politiques de la question des marques comme ça est un exemple dans lequel on aurait pas de problèmes affaire une déclaration conjointe qui contraint ce processus, il y a beaucoup de choses que ALAC a dit, c'était de la politique de ces choses ont continué à poursuivre leur cours et je ne vois pas de raison pourquoi ALAC ne devrai pas avoir de problème là-dessus dans la mesure où le conseil de la gêne soit d'accord avec vous et soutient la même chose d'un goût de faux piliers interarabes communs pour ne pas être d'accord sur les toits spécifiques et la façon dont on va... personnellement je pense que Alan Ponge que c'est un problème mineur et moi je pense que c'est très grave, et Marc ignore complètement ce qui L'UDLP et si on regarde la

lettre qui a été envoyée mais lorsque ça été annoncée, ne mentionne qu'il s'agit d'un problème de politique et maintenant que on a fait un équilibre entre ce que c'est bon et puis on va le faire.

Il n'y a pas eu de processus, il y a eu une vague sensation concernant une sensation positive, ce n'est pas quelque chose qui correspond à un processus de politique. Donc il y a beaucoup de problèmes ici et c'est pour ça que nous avons un processus de politique ici.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: S'il vous plaît donner votre main avant de commencer à parler par ce que tout cela est retranscrit.

SALA: je voudrais remercier Robin pour ces considérations, je dois admettre que quand on entend le problème que vous avez abordé en seront pas contraires qu'elles prônent cela nous affectent et je crois que la nature du problème ici est grave, et je pense que ALAC doit vraiment reconsidérer aussi ils me le reconsidèrent pas. Peut-être en tout cas l'aborder, aborder les problèmes et je suis d'accord avec la proposition de faire une déclaration conjointe sur les principaux points, en se contentant de regarder le futur cela va avoir des implications importantes.

ALAN GREENBERG: Je voudrais vous raconter une histoire, je fais un sondage ici pour ceux qui travaillaient avec le bien à DNSSEC et c'était destinés à être mis en

œuvre de politiques, et peu importe si le STI avait soutenu les +50, parce que peu importe ça aurait été, peu importe les politiques et leur mise en œuvre. Donc je veux vous rappeler que nous avons une longue histoire ici, est deux fois faire un petit peu ce qui est ce qui nous convient le plus parce que ça donne un petit peu de perspectives à tout cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Alan, je vais ajouter ce qu'Alan a dit tout à l'heure avant de donner la parole à David. Il y a des gens qui sont venus me voir et qui m'ont dit souvent que la communauté produisait des politiques il ne se rendait pas compte qu'elle était la possibilité de les mettre en œuvre cette politique, de remonter devrait penser à la mise en œuvre aussi sur la politique dans laquelle elle travaille, donc mes conclusions sincèrement SDI sait qu'il faut travailler avec la mise en œuvre, et Alan disait qu'il fallait travailler avec la mise en œuvre aussi on est encore la veille de l'approbation de politiques de nouveaux gTLDs, la politique a dit que on peut parler des détails de la mise en oeuvre, peut-être que David peut nous aider ici.

DAVID CAKE: Je n'étais pas au courant pour le STI, mais que l'on sache que les politiques mises en œuvre il nous faut en tout cas, il est clair que peut-être que ce soit une question de tracer des lignes plus claires ou simplement une gestion de la transition est un passage à l'autre, je pense que de toute façon c'est un processus multipartites vers lequel

tout le monde peut participer, et le STI a bien fonctionné et les gens ne sont pas contents pourtant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Certaines des gens ne sont pas très satisfait peut-être du STI.

ALAN GREENBERG: Oui je pense que c'est la même chose avec l'histoire de l'homme de paille que ALAC a fait son rapport sur l'homme de paille, nous étions en ligne avec le rapport concernant les problèmes spécifiques des marques commerciales c'est-à-dire le STI. Les modifications des marques commerciales et une variété de chances de ce type, en outre on a aussi présenté ce qui était une déclaration contre le processus qui a été suivi, elle flatte qu'il n'était pas traité est suivi correctement, dont je pense qu'on est d'accord sur ce problème, ne sont pas d'accord sur les résultats mais le processus est un processus dans lequel on ne va pas encourager les choses dans ce sens-là, on était très content du processus et du traitement de la discussion actuelle, c'est une des rares fois à ICANN que on a vu quelqu'un qui vraiment arrive à surmonter les difficultés au lieu de voir des gens qui s'affrontent et qui ont chacune ses points de vue et qu'il ne veut pas bouger de ce point de vue, donc je pense qu'on va avoir de plus en plus d'attitude comme ça dans ICANN pour résoudre les problèmes que les PDPs actuels ne peuvent pas résoudre, mais ça ne peut pas être fait mais il faut le faire à travers un processus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je vois déjà qui regarde dans leur ordinateur pour voir ce que c'est ce SPI, c'est l'intérêt spécial des marques pour l'équipe de mise en oeuvre et des noms de marques, il y a eu une déclaration qui a été faite à Sydney si je m'en souviens bien et qui ont donné lieu à ce groupe de travail concernant les intérêts spéciaux et qu'il était donc présidé par David. Et le STI d'origine était le changement au cours de la période de temps qui avait une autre signification et tout le monde a oublié, on utilise un autre sens maintenant.

ROBIN GROSS: Un appel ici, je voudrais que on essaie de travail sur l'actualité et que l'on arrête de travailler sur ce qui est sur le passé, je voudrais souligner ici de quoi nous parlons, ce processus qui a été présenté pour la première fois au cours de cette réunion. Notre président général nous a dit que les utilisateurs peuvent ne pas participer au même niveau que les utilisateurs commerciaux dans cette réunion, dont il y avait 14 personnes du groupe des parties prenantes commerciales et moi-même et dans la salle pour les groupes de multipartites prenante commerciales. Donc il y avait une personne qui était au téléphone et qui avait du mal à prendre la parole et qui était très malentendu. Donc c'était la nuit là-bas et la question aussi que c'est un processus dans lequel on dit qu'il est tout à fait acceptable d'avoir 14 représentations du NCSG alors qu'il y a un seul représentant des non commercial, alors comment on peut avoir une discussion de ce type si l'environnement dans lequel on discute ne le permet pas d'être représenté, c'était donc très tendancieux et c'était quelque chose que la salle ne soutenait pas

parce que les bureaux d'enregistrement ne soutenaient pas cela, et donc c'était seulement les bureaux de NCSG qui soutenaient ça et ça été une décision de la salle concernant, c'étaient les équipes de ICANN qui disait en va faire cela et ceci est ma comme ça. Donc ce n'était pas une décision qui va vers le haut et qui venait de Cuba et qui venait la communauté, c'était le 9:00 du soir et il y avait xxx depuis 5:00 de l'après-midi, et dont je suis sûr que c'est comme ça qu'on va discuter cette proposition et l'idée qu'on puisse faire de la politique de cette façon ça m'a paru choquant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je pense que ça entre raiment dans cette catégorie, épargnez-vous la parole.

EVAN LEIBOVITCH: Une fois que on a dit ça je pense que des fois on veut aider à faire de la politique, mais bon je vais revenir ce que a dit Robin en termes de la qualité de cette réunion pour les noms commerciaux, il y a eu plusieurs personnes et moi-même et nous avons essayé de voir quelles que on pouvait faire et qu'est ce que il s'est passé et comprendre ce qui se passait, ça était vraiment une grande déception en termes de commentaires de Fadi sur les égalités des multiples et des différentes parties prenantes, autre chose qui m'a un peu choqué c'est la façon dont a été fait, tout à coup pour des raisons que je comprenais pas ça été remis sur la table d'une façon que je n'ai pas vraiment compris, pourquoi on n'a pas été au courant, pourquoi essayer des questions qui

reviennent en permanence étaient parties qui revient en permanence jusqu'à ce que quelqu'un il, donc c'est ce que je me décourage et c'est la façon dont les choses sont faites, je peux dire plus mais je dirais que ça me choque.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, nous avons des questions des participants à distance. Vous voulez compromettre dans la queue... Matt va nous lire une question des participants à distance, Matt avaient la parole.

MATT ASHTIANI: Nous avons un commentaire de Joley, Joley nous raconte une blague de tout le STI du processus de la révision, changer les règles au plus tard dans la journée dit-il.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Garth vous avait la parole.

GARTH BRUEN: Bonjour, je suis Garth de NARALO deux utilisateurs Internet qui ne sont pas au courant et qui ne sont pas avocat etc. il faut bien que je dis comment ce système de politique des 50+ va violer les lois commerciales et mobiles, c'était un autre plan dont j'ai parlé plus tôt, selon la loi des marques commerciales il y a deux parties et ce n'est pas parce que quelqu'un parfois quelque par voie enfreindre la loi des marques et la loi n'implique pas que d'autres utilisations par d'autres

gens vont être une violation, cette politique de fait et ça va vraiment être une coupure entre la loi et les commerciale et cette politique fait cette coupure vraiment.

DAVID CAKE: Et je dirais très brièvement il y a aussi cette idée de classes de produits, c'est un concept fondamental.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup David et Garth, est-ce que on a répondu à votre question?

GARTH BRUEN: Je ne suis pas un avocat, et je ne suis pas tout à fait sûr je dois y réfléchir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Est-ce que ça répond à des gens qui sont ici dans cette salle

DAVID CAKE: Je ne suis pas non plus un avocat mais je dirais la classe de produits serai sers en fait de vendre des ordinateurs qui sont appelés Apple, et ça peut être une contrainte à la règle mais si vous êtes partenaires et si vous êtes cette marque vous n'êtes pas une violation à cette règle.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, nous allons passer à la prochaine, c'était ou est-ce qu'on va partir à partir de maintenant, à partir de maintenant à aller vers une future et je pense qu'il ne soutient pour une opération conjointe et je pense que je connais quelqu'un qui a dit s'occupe d'une déclaration et je pense que on a un groupe, que ça vous intéresse?

ROBIN GROSS: Je pense que c'est bien, je pense que l'on peut commencer par la question du processus, on peut dire que peut-être je ne trompe mais peut-être un peu dite que c'est un processus important est que nous sommes d'accord sur ce point, et que on a dit un autre des problèmes de processus et nous pensons que cette proposition réguliers, des marques commerciales et quelque chose de problématique et que nous soutenons, et nous voulons que ce soit considéré et on peut améliorer la situation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan?

ALAN GREENBERG: Ce n'est pas vraiment ce que ALAC a dit, ALAC avait dit qu'il faut qu'on reconsidère vraiment cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan, dans le processus concernant ALAC se serait-il ignoré les gens qui vont participer à la rédaction de cette déclaration avant que ça

soit présenté au conseil, il faudrait que ce soit ratifié par les 15 membres de ALAC, donc je dis ce sera le vote qui aura lieu jeudi et les déclarations précédentes seront discutées auparavant pour voir si il y a des parties qui ne sont pas d'accord au départ si avec lesquelles ne sont pas d'accord, à ce moment-là il faudra aller vérifier.

Donc ce serait le processus qu'on utilise, je ne suis pas en train de vous dire que nous avons carrément rédigé une déclaration conjointe mais je vous demande si il y a des volontaires pour le faire. Alan?

ALAN GREENBERG:

Je travaillerai à la rédaction, je pense que l'on peut dire que cela va être ratifié si cela est présenté comme une déclaration de ALAC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Est-ce que je peux demander aux équipes de At-large de trouver les déclarations préalables et de les poster sur a nommée cornette, comme ça on peut les voir, est-ce qu'il y a d'autres gens qui veulent participer à la rédaction.

EVAN:

C'est bien de voir tant de gens intéressés.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

David ou quelqu'un d'autre dans la salle? Alan?

ALAN GREENBERG:

Bon, ça n'a pas été mentionné aujourd'hui alors je pense que je vais rappeler que l'un des endroits, et les questions sur le ALAC est d'accord de tout ce qui concerne la propriété intellectuelle, ce ne sont pas vraiment pour la protection de la marque mais nous nous intéressons à la façon dont les utilisateurs considèrent les moments de domaine et qu'ils ont donc routés avec les noms de marques qui veut qui peuvent donner des lieux à des confusions, donc c'est ça la raison à laquelle nous soutenons la question des marques commerciales, c'est un problème des utilisateurs et nous nous y tenons pas vraiment la position des marques commerciales mais des utilisateurs, c'est pour ça que nous pensons qu'il faut, il ne faut pas modifier ce que l'on nous avons dit auparavant et objectifs, dont il faut faire attention dans ce sens-là.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Alan, donc nous avons un groupe de rédaction, Robin est-ce que vous voulez diriger ce groupe? Parfait c'est fantastique donc je pense que suivante est divers.

Mon dieu ça était vite, on a bien c'est incroyable, je me suis endormi peut-être et donc je vais me réveiller et en tout cas on finira cette session, merci tout le monde et merci At-large.

En parlant et l'action à suivre d'ouvrir le rideau va voir qu'il y a de la lumière d'or.

ALAN GREENBERG: Et je pense qu'il faut célébrer le manque de xxx parce que le ciel est bleu aujourd'hui.

(Fin de la transcription)